ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hôpitaux

Question écrite n° 22649

Texte de la question

M. Jean-Jacques Weber attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur les hôpitaux généraux dont la situation n'a cessé de se dégrader. Les professionnels des secteurs de santé concernés dénoncent la pénurie des effectifs médicaux et la perte d'attractivité des carrières hospitalières. Ils critiquent également le niveau de rémunération des premiers échelons de la carrière qui est indécent par rapport au secteur libéral, tout comme l'absence de revalorisation du statut (retraites, couverture sociale, indemnités de garde et d'astreintes). L'insuffisance des crédits pour la formation médicale continue, pourtant obligatoire, est par ailleurs flagrante. La détérioration des conditions de travail qui décourage la majorité des candidats potentiels (surcharge, contraintes, pénibilité) et les carences précitées sont lourdes de conséquences à terme pour la qualité des soins, la sécurité et l'accès aux soins pour les usagers. Avant que les hôpitaux généraux ne redeviennent des hospices, il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures concrètes il envisage de prendre pour remédier à cette situation très alarmante.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Weber
Circonscription : Haut-Rhin (6e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 22649
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : santé et action sociale
Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 décembre 1998, page 6801
Question retirée le : 8 mai 2000 (Fin de mandat)